

OBJECTIFS et COMPETENCES VISEES



- ☞ Appréhender le cadre général du règlement de fonctionnement
- ☞ Permettre d'élaborer un règlement de fonctionnement adapté à un SAAD et conforme au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées
- ☞ Savoir rédiger le règlement de fonctionnement

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Jour 1



- ☞ Rappel du Droits des Usagers
 - 7 droits fondamentaux : description
 - Modalités d'application de ces droits dans les structures
- ☞ Le règlement de fonctionnement
 - Les fondements du règlement de fonctionnement
 - Objet du règlement de fonctionnement
- ☞ Elaboration d'un règlement de fonctionnement
 - Le contenu
 - Les principes de rédaction
 - Proposition de trames
- ☞ Co-construction du plan
 - Méthodologie et Repérage des éléments incontournables

Intersession :

- ☞ Mise en pratique des éléments vus en formation par qualification du règlement de fonctionnement

Jour 2

- ☞ Travail autour du document travaillé en intersession
 - Les points forts – les points d'amélioration
 - Mise en pratique
- ☞ Validation du règlement de fonctionnement
 - Formalisme et méthodologie

SUIVI et SANCTION de la FORMATION



- ☞ Attestation Assiduité sur la base d'un émargement biquotidien
- ☞ Attestation de Formation (sous condition d'une assiduité suffisante)
- ☞ Formation non diplômante

PUBLIC CONCERNE



Professionnels des ESSMS (secteur éducatif et/ou personnes âgées)
Encadrement des ESSMS

Prérequis

Au moins 3 ans d'expérience dans le secteur médico-social

MODALITES PEDAGOGIQUES



Formation en présentiel avec 1 intervenant, professionnel en exercice
Formation interactive et participative
Alternance d'apports théoriques et d'études de cas pratiques.

Outils audiovisuels : powerpoint

Mise à disposition d'un **outil d'autoévaluation** par un accès à un **MOOC**

Livrables : livret pédagogique (apports conceptuels et références/ réglementation)

MODALITES EVALUATIVES



Pendant la formation

- ☞ Bilan collectif en ouverture et fermeture de journée (échange oral à chaud)
- ☞ Validation individuelle des acquis en intersession avec exercices de mises en application via un MOOC

Post- formation

- ☞ Evaluation Individuelle fin de formation /stagiaire : satisfaction
- ☞ Synthèse écrite du formateur, relative au respect des objectifs
- ☞ Evaluation Individuelle post-formation (+2mois) : mise en œuvre des acquis

MODALITES d'ORGANISATION



Durée : 2 jours
Formation : Intra / Inter (sur demande)

Rythme : Discontinu / Continu

Nombre de stagiaires : 5 min, 12 max

Horaires : à définir (7h)

PRIX : 440 €/ stagiaire

Au-delà de 6 stagiaires, sur devis

